

Conditions Générales de Vente

Acceptation de remblais inertes encadrés par la REP PMCB

Les déchets inertes concernés sont ceux entrant dans le cadre de la REP PMCB de catégorie 1 et admissibles sur notre site de Castelnau-d'Estrétefonds, selon notre arrêté préfectoral.

Le barème de prix de l'éco-organisme, est valable du 1^{er} mai au 31 décembre 2023 et est amené à être révisé chaque année. La participation partielle du détenteur du déchet ou de l'apporteur du déchet sera effective à compter du 1^{er} mai 2023. La part supportée par le détenteur du déchet est amenée à évoluer chaque année.

Les prix sont définis en euros et hors taxe, par zone géographique par type de déchets du bâtiment et pour chaque catégorie de point de reprise.

Déchet	Tarif Ecominéro 100% (HT)	Tarif Ecominéro 50% (HT)	Code Européen	Code Ecominéro
Béton non ferrallé	4,90€	2,45€	17 01 01	17 01 01 01
Béton ferrallé	7,90€	3,95€	17 01 01	17 01 01 02
Briques	5,90€	2,95€	17 01 02	17 01 02 00
Tuiles	5,90€	2,95€	17 01 03	17 01 03 01
Céramiques	5,90€	2,95€	17 01 03	17 01 03 02
Mélange de béton, briques, tuiles et céramiques	5,90€	2,95€	17 01 07	17 01 07 01
Mélange bitumineux ne contenant pas de goudron	3,90€	1,95€	17 03 02	17 03 02 00
Pierres de taille, pavés	5,90€	2,95€	17 05 04	17 05 04 03
Cailloux, pierres, enrochements, granulats	5,90€	2,95€	17 05 04	17 05 04 02

L'apporteur de déchets devra remplir les conditions fixées par Ecominéro, pour pouvoir bénéficier d'une prise en charge financière, auxquelles MGM Sablières Réunies ne pourra déroger :

- Vos déchets sont des **déchets du bâtiment***,
- Vous avez transmis la nouvelle version de la DAP (mai 2023) à MGM Sablières Réunies avant tout dépôt de remblais inertes (**1 DAP par type de déchet**),
- Vous avez renseigné toutes les informations de la DAP,
- Après validation et attribution d'un numéro de DAP par MGM Sablières Réunies, vous vous enregistrez sur le site internet Ecominéro, en saisissant vos coordonnées et votre numéro de DAP, **Aucune rétroactivité ne pourra être appliquée** : l'enregistrement ultérieur du DAP auprès d'Ecominéro sera impossible,
- Vos déchets sont conformes à la DAP, **triés** et ne contenant ni terre, ni déchets interdits sur notre carrière,
- Vous avez renvoyé le **Protocole Sécurité** complété et signé, à MGM Sablières Réunies.

Afin de valider l'acceptation des déchets de bâtiment, bénéficiant du Barème Ecominéro, MGM Sablières Réunies procédera aux vérifications suivantes, demandées par Ecominéro :

- Présence du DAP et de l'enregistrement auprès d'Ecominéro,
- Vérification de la conformité des déchets à l'accueil et au déchargement : correspondance avec le DAP, vérification visuelle, détection d'indésirables, vérification olfactive.

Plusieurs cas de non-conformités de réception des Déchets issus du Bâtiment existent :

-Livraison totale de déchets hors bâtiment (par exemple, mélange de béton et de terre ou mélange bitumineux d'une voirie publique) : ces déchets étant exclus du champ de la REP PMCB, ils seront repris aux conditions et aux tarifs de vente en vigueur de MGM Sablières Réunies, hors périmètre de la REP PMCB.

-Livraison de déchets hors bâtiment partielle (les indésirables sont présents en petite quantité et peuvent faire l'objet d'un tri manuel en amont ou en aval du déchargement desdits déchets). L'acceptation de ces déchets sera laissée à l'appréciation de MGM Sablières Réunies, sous réserve du critère d'efficacité de la valorisation des déchets.

Les déchets indésirables extraits du tri, seront repris aux conditions et aux tarifs de vente en vigueur de MGM Sablières Réunies.

-Non-conformité totale de la livraison de déchets (contient des déchets interdits) : le camion n'est pas autorisé à décharger, ou le camion doit être rechargé par MGM Sablières Réunies. L'acceptation de ces déchets sera laissée à l'appréciation de MGM Sablières Réunies, selon la réglementation.

Les déchets exclus du champ de la REP PMCB sont :

- terres (codes 20 02 02 et 17 05 04),
- tout mélange de matériaux inertes, couplés à la présence de terre,
- mélange de bitumineux ne provenant pas de l'emprise d'un bâtiment,
- déchets inertes de génie civil et de travaux publics, de monuments funéraires, d'installations nucléaires de base.

Si le client ne remplit pas les conditions fixées par l'Eco-organisme Ecominéro, les déchets seront repris par MGM Sablières Réunies à ses conditions et à ses tarifs en vigueur.

*Les Produits ou Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment, qui sont destinés à être incorporés, installés, assemblés de façon permanente dans un bâtiment ou utilisés pour les aménagements liés à son usage situé sur son terrain d'assiette, y compris ceux relatifs au stationnement des véhicules, et à l'exception des produits et matériaux utilisés uniquement pour la durée du chantier.

Ces déchets sont produits lors des opérations de construction, de rénovation, d'entretien ou de démolition d'un bâtiment.